

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignièrres Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29

FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 18 mai 2021

Convocation du : 3 mai 2021

Membres en exercice : 14

Membres présents : 14

Votants : 14

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR HARTOUT PETER, MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MR GESLAIN DENIS, MR THIREAU JOEL, MME CONNEAU MARIE, MR MAUNOURY REMY, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR BLANCHARD BERNARD, MR LELIEVRE RAYMOND.

Absents Excusés :

Secrétaire de séance : MR GERARD MICHEL

CS2021-022 Effacement de dette

Vu la clôture de la procédure de liquidation judiciaire

Le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, prononce l'effacement des dettes eau potable du compte ci-après :

- Commune concernée : ST AIGNAN DE COUPTRAIN
- Abonnement : A6800
- N° tiers : 3352303475
- Montant : 125.23 € T.T.C
- Cet effacement de dettes concerne :
 - 2^{ème} semestre 2016 pour une consommation de 28 m³
 - 1^{er} semestre 2017 pour une consommation de 9 m³Soit un total de 37 m³
- Information de la Trésorerie - courrier du 26/04/2021 et autorise Monsieur le Président à émettre le mandat correspondant à l'article 6542 créances éteintes.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 19 mai 2021.

Le Président,
J.-L. LECOURT

